

**Partage de la production et de la mise au point du matériel de défense.—**

La valeur des contrats d'entreprise générale et des sous-traités obtenus par le Canada dans le cadre du programme de partage de la production et de la mise au point du matériel de défense s'est accrue de 25 p. 100 en 1961, atteignant au total \$142,600,000. L'augmentation constante des achats américains au Canada au cours des trois dernières années démontre bien que ce programme occupe une grande place dans la défense et les ententes de défense canado-américaines.

On s'est constamment efforcé au cours de 1961 de simplifier les formalités, notamment dans les domaines de la réglementation douanière américaine, de la sécurité et de l'envoi des devis. De nouveau, les dispositions du *Buy American Act* ont été élargies à l'égard des produits canadiens et on a révisé soigneusement la liste des fournisseurs canadiens inscrits auprès des services américains.

Au cours de l'année, des groupes de travail ont été établis en vue d'assurer une liaison plus étroite entre le ministère de la Production de défense et l'Aviation américaine, et la Marine américaine a nommé dans des bureaux appropriés certains officiers spécialement chargés de servir de points de contact au sujet du partage de la production. Les Services américains ont publié d'autres directives et instructions tendant à mettre l'industrie canadienne sur un pied se rapprochant davantage de celui de l'industrie des États-Unis en ce qui a trait aux contrats d'entreprise générale et aux sous-traités.

Les deux gouvernements ont signalé l'importance de fournir des renseignements au sujet du programme aux entrepreneurs principaux et aux sous-traitants, ainsi qu'aux fonctionnaires chargés des achats. Une nouvelle édition du *Répertoire des produits canadiens*, contenant les noms de plus de 500 sociétés canadiennes activement intéressées au programme de partage de la production, a été publiée en 1961 surtout à l'intention des Américains. Le manuel *Partage de la production de défense entre le Canada et les États-Unis* publié en 1960 a continué de faire l'objet d'une forte demande et à la fin de 1961 plus de 15,000 exemplaires avaient été distribués. Des publications semblables traitant de recherches et de mise au point sont en voie de préparation; elles seront distribuées en 1962.

Dans certains cas spéciaux où les entrepreneurs américains avaient pu porter une partie de leurs frais de préproduction et d'outillage au compte de contrats antérieurs, le ministère a aidé financièrement les sociétés canadiennes à la recherche de contrats aux États-Unis en se chargeant d'une partie des frais de préproduction et d'outillage de ces dernières. De nouveaux engagements ont été contractés pour un montant de \$1,370,000, dont la majeure partie comprend de l'aide à l'égard de radars de contre-mortier, de cartouches de 7.62mm., un dispositif électronique antibrouillage et des panneaux de circuits.

Le Canada a aussi accordé de l'aide à son industrie à l'égard d'entreprises de recherche et de mise au point pouvant intéresser les Services américains. Les contrats conclus à ce sujet au cours de l'année ont atteint \$13,844,000. Ces engagements ont visé surtout l'avion *Caribou Mk.2*, les moteurs d'avions *PT-6* à turbines à arbre et à turbopropulseur, un moteur à turbine à gaz de 600 HP, un radar Doppler aéroporté, et le transport léger et très manœuvrable *CL-91*.

Grâce à ces efforts, les demandes de soumissions et les réponses à ces demandes dans le domaine des contrats d'entreprise générale ont augmenté considérablement. Le nombre des demandes est passé de 2,693 en 1960 à 5,786 en 1961 et les réponses, de 957 à 1,799; 830 contrats d'une valeur globale de \$70,383,000 ont été confiés par le gouvernement des États-Unis à la Corporation commerciale canadienne, au regard de 446 seulement en 1960. Dans le domaine des sous-traités, les demandes ont fléchi de 2,719 en 1960 à 2,524 en 1961 et les réponses de 2,120 à 1,986. Les sous-traités obtenus par les sociétés canadiennes ont, cependant, augmenté de 882 à 1,111, et ont